

Concertation sur le projet d'alimentation en vapeur du site Tereos d'Origny-Sainte-Benoite à partir d'une chaufferie CSR

Compte-rendu de la réunion publique d'ouverture du 16 juin 2021

Renaud Dupuy, 2concert

Nous allons commencer si vous le voulez bien et s'il y a des gens qui nous rejoignent en cours de réunion, nous les laisserons rentrer bien évidemment et ils prendront le fil de la réunion. Donc merci d'être là ! Bienvenue pour cette première réunion, réunion d'ouverture de la concertation préalable pour le projet d'alimentation en vapeur du site Tereos d'Origny-Sainte-Benoite à partir d'une chaufferie CSR. Prenez place, avant de commencer, je vais demander au Maire de la commune de bien vouloir nous accueillir avant qu'on commence la réunion, je vous laisse le micro.

Dominique Burillon, Maire d'Origny Sainte-Benoite

Ecoutez bonsoir à tous, je vous souhaite la bienvenue, aux représentants de Tereos, aux représentants de la société Suez, mesdames messieurs les élus, les représentants de la Commission nationale du débat public, j'espère que vous aurez beaucoup de questions à poser.

Renaud Dupuy, 2concert

Nous sommes réunis aujourd'hui pour une première réunion de concertation, qui va s'organiser de la manière suivante : l'idée ce n'est pas qu'on parle beaucoup, l'idée c'est qu'on vous laisse beaucoup la parole pour que vous, vous puissiez poser au porteur de projet toutes les questions que vous jugerez utile de poser afin de mieux découvrir le projet. J'aimerais, juste avant, vous présenter le principe de la concertation préalable, le projet sera présenté par Monsieur Philippe Guéna, le Directeur de l'usine et Monsieur Jean-Louis Jolivet pour Tereos, et par Guillaume Laporte-Many et Alexandra Bourgoïn pour Suez qui vont à quatre voix vous présenter le projet chacun sur la partie qui les concerne. Après la présentation de la concertation et puis celle du projet, on aura tout le temps d'échange avec vous sur toutes les questions que vous avez à poser sur ce projet.

Alors la concertation préalable, qu'est-ce que c'est ? C'est une application du Code de l'environnement qui a pour but de prendre en compte l'information et la participation du public sur un projet dans une phase de concertation préalable c'est-à-dire très en amont du projet. L'objectif est de proposer un projet qui soit le plus possible intégré dans son environnement. Ici, c'est une démarche volontaire de la part du Maître d'ouvrage, qui vous expliquera pourquoi il a décidé de mener cette opération. Cette concertation est placée sous l'égide de la Commission nationale du débat public qui a nommé 2 garants : Monsieur Quevremont et Monsieur Wattiez, je leur donnerai la parole tout à l'heure pour qu'ils expliquent leurs rôles dans le cadre de la concertation préalable. L'objectif de cette concertation c'est d'une part de vous informer sur le projet, que vous puissiez, tant qu'il est

en phase d'élaboration, pouvoir être informés, pouvoir organiser le partage d'information pour débattre de ses conditions de réalisation, de l'opportunité de réaliser ce projet, de recueillir vos avis, bien évidemment sur l'ensemble du projet et sur son intégration dans son environnement, de voir s'il y a des pistes d'amélioration que vous pourrez proposer et à la suite de la concertation, des ateliers. Ça permettra au maître d'ouvrage de vous informer de ce qu'il a retenu de la concertation et s'il y a des engagements ou des pistes d'amélioration de vous les proposer. Elle se passe du 10 juin au 13 juillet donc la réunion d'ouverture c'est aujourd'hui, la concertation et l'affichage ont commencé bien avant et elle s'est ouverte le 10 juin. Le site d'information que je vais vous présenter tout à l'heure, le site concertation-projet-SuezTereos.fr a été ouvert à partir du 10 juin et vous pouvez, sur ce site à partir de maintenant et tout au long de la concertation déposer vos contributions. Le périmètre de la concertation, c'est-à-dire les gens qui sont concernés, d'ailleurs ça peut être d'une manière plus large, ce sont les 3 communes d'Origny, de Thenelles et de Neuville sachant que l'information a été diffusée de manière plus large, y compris sur la commune de Flavigny.

Pour s'informer vous avez le site internet de la concertation, il est ouvert, il sera ouvert jusqu'au 13 juillet notamment sur la partie participative. Vous avez le dossier de concertation, que nous vous avons distribué à l'entrée, que vous pouvez télécharger sur le site et une synthèse de ce dossier. Et puis il y a une exposition pour chaque temps d'information, il y a une exposition qui permet de se renseigner un peu plus sur le projet. Pour participer à cette concertation, il y a cette réunion, cette première réunion d'ouverture qui est organisée, pour laquelle bien sûr il y a une présentation et ce qu'on attend c'est que vous puissiez participer et donner votre avis. Il y aura un atelier thématique qui se passera le 1er juillet sur le site de Tereos et qui permettra d'approfondir certains éléments de présentation du projet. Les thèmes de cet atelier aujourd'hui ne sont pas déterminés. Ils vont dépendre des questions que vous allez nous poser ce soir. Peut-être que nous n'aurons pas le temps de traiter toutes les questions, peut-être qu'il y a des questions qui nécessiteront des approfondissements, on le traitera dans le cadre de l'atelier. Et puis il y a une réunion publique de clôture le 8 juillet, après vous avoir entendu en réunion publique, après avoir regardé les remarques, les questions que vous formulez sur le site, ou dans les registres qui sont à disposition dans vos mairies, il y a d'ailleurs un registre papier à l'entrée, si vous voulez mentionner un certain nombre de choses, lors de cette réunion de clôture on restituera ce qui a été dit dans la concertation et les réponses que peut amener le maître d'ouvrage aux questions que vous avez posées. Et puis il y a le site internet, comme je le disais tout à l'heure, sur lequel vous pouvez poser des questions, vous pouvez donner des avis, quand vous posez des questions, on s'est engagé à vous répondre sur le site. Vous pouvez aussi donner vos avis sur les registres papier et vous pouvez également contacter les garants à l'adresse concertation.origny@garant-cndp.fr qui vous permet de saisir directement les garants sur un certain nombre de questions que vous souhaiteriez pousser. Alors je vous ai dit que pour cette concertation, le Maître d'ouvrage avait saisi la Commission nationale du débat public qui a nommé deux garants, je vais leur laisser la parole, ils ont le micro, pour nous expliquer ce qu'est un garant et quel est leur rôle dans le cadre de cette procédure de concertation préalable. Monsieur Philippe QUEVREMENT et Jean-Raymond WATTIEZ, je vous laisse la parole.

Philippe Quevremont, garant de la CNDP

Bonjour à tous, donc nous sommes deux garants, nous avons deux interventions à faire, une en début de réunion, une autre à la fin, j'assume la première et mon collègue Jean-Raymond Wattiez celle à la fin de la réunion. Qu'est-ce que sont les garants, leur rôle peut se résumer en 4 termes : ils sont chargés de veiller à l'information et à la participation du public. Pourquoi sont-ils chargés de veiller à l'information et à la participation du public ?

Pour deux raisons : parce que l'organisateur qui organise la concertation est en même temps Maître d'ouvrage, nous devons vérifier l'équilibre des deux fonctions et puis une autre fonction c'est parce que l'information et la participation du public c'est tout simplement un droit. C'est votre droit, la charte de l'environnement qui a pris une valeur constitutionnelle en 2005 dit que toute personne a le droit d'être informé et de participer à l'élaboration des projets impactant l'environnement dans les conditions définies par la loi. Là on est sur un cap très particulier puisque c'est une concertation volontairement organisée par le maître d'ouvrage, personne ne l'a forcé à le faire et à partir du moment où il rentre dans ce processus-là, on est dans le domaine, prévu par la loi, donc le domaine où le public a des droits. Alors, parmi les droits que vous avez, vous avez effectivement le droit de vous exprimer. Je me présenterais après personnellement en fin de mon intervention mais je voulais d'abord souligner le caractère particulier de cette réunion où il y a beaucoup d'élus donc nous en sommes très honorés, je pense que les élus font partie du public, ont le droit au moins autant que les autres de s'exprimer sur l'opportunité d'un projet qui est le centre de cette concertation. Il est vrai que les élus en général sont habitués à s'exprimer donc c'est plutôt vers les non-élus, le reste du public que j'insisterais ce soir pour que vous n'hésitez pas à prendre la parole, que vous n'hésitez pas à poser des questions, que vous n'hésitez pas à prendre position et si ça vous intéresse de continuer à approfondir ces points, n'hésitez pas à revenir sur les points qui vous concernent directement puisque c'est votre droit tout simplement. Alors les garants sont indépendants du maître d'ouvrage, nous sommes nommés par la Commission nationale du débat public qui est une autorité administrative indépendante. Notre rôle est de veiller au droit du public, il se trouve que nous n'avons pas le droit de nous exprimer sur le fond des projets sur lesquels nous intervenons donc vous ne nous verrez pas dire que là c'est une bonne idée, là c'est une mauvaise idée, et si on le faisait vous auriez le droit de protester et dire que nous sortirions à ce moment-là de notre rôle. Je pense que nous ne le ferons pas. Étant choisis pour notre indépendance, nous sommes choisis au niveau national par la Commission nationale du débat public comme étant extérieur du système, aucun d'entre nous n'a travaillé pour Suez, en ce qui me concerne je suis un ancien fonctionnaire, j'ai travaillé 30 ans pour le compte du ministère de l'Agriculture, 10 ans pour le compte du ministère de l'Environnement en chiffre rond ! Je vais maintenant proposer, pour conclure, à mon collègue Jean-Raymond WATTIEZ de se présenter.

Jean-Raymond Wattiez, garant de la CNDP

Merci Philippe, donc Jean-Raymond WATTIEZ je vous salue vous toutes et vous tous, donc je suis l'un des garants nommés pour cette concertation et je fais partie de l'équipe des garants au niveau national, on est environ 200. Je suis de formation juriste en droit de l'environnement et je vais aussi, Philippe à l'instant saluait les élus, je les salue également,

puisque j'ai fait partie de votre monde d'élus pendant 25 ans : j'ai moi-même été Maire d'une commune, et Vice-Président d'une intercommunalité donc j'ai à la fois cette casquette de membre de la CNDP, de juriste mais aussi de praticien de terrain et on aura du plaisir à vous écouter.

Renaud Dupuy, 2concert

Dans quel département étiez-vous élu ?

Jean-Raymond Wattiez, garant de la CNDP

J'étais dans le département du Nord, je suis presque un voisin !

Renaud Dupuy, 2concert

Merci Messieurs, vous pouvez bien évidemment, c'est le rôle du garant, si vous souhaitez intervenir dans le débat, vous pouvez intervenir à n'importe quel moment. On va parler du projet pendant 25 minutes donc et je demanderais à Guillaume Laporte-Many de Suez de commencer cette présentation. Cette présentation va se faire à 4 voix, chacun sur une partie et à l'issue de cette présentation, vous aurez la parole. Vous avez la parole.

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Bonsoir à toutes et à tous, je suis Guillaume Laporte-Many, en charge des projets de construction pour Suez et donc mes collègues, ceux de Tereos seront ravis de se présenter ensuite. Avec mes collègues de Tereos et puis de Suez, nous sommes heureux de pouvoir vous présenter ce soir notre projet, projet à la fois environnemental et énergie. Peut-être en deux mots vous dire qui est Suez ? Suez, alors parfois c'est la Lyonnaise des eaux, c'est la même entreprise. C'est une entreprise qui travaille dans deux domaines : dans l'eau, la production d'eau potable et l'assainissement, ça c'est plutôt la Lyonnaise des eaux et puis une branche déchets et environnement qui s'appelait SITA, que peut-être certains connaissent. Il s'agit de la collecte des déchets, le tri, les décharges, la valorisation énergétique, dans tout ce qui est protection de l'environnement, dans l'eau et les déchets. C'est une grosse boutique qui a à peu près 90 000 personnes dans le monde. Ici, vous avez une toute petite partie de l'équipe déchets en France qui vous présente leur projet. Donc le projet que vous allez découvrir ce soir est un projet qui est à la croisée des chemins entre la valorisation des déchets, où l'idée est, à partir des déchets que tout le monde produit, déchets ménagers et entreprises qui sont orientés aujourd'hui en centres de stockage, en décharge, de produire un combustible dans des centres de préparation, de le valoriser dans une chaufferie donc qui serait ici et de produire de la vapeur, de l'énergie pour alimenter le site Tereos qui permettra de réduire les consommations d'énergie fossile comme le gaz. C'est un très beau projet qui effectivement va vraiment concerner l'économie circulaire au sein du territoire puisque les flux sont produits localement et on valorise les déchets du territoire pour en faire de l'énergie. Je vais laisser la parole à Tereos qui va, je pense que beaucoup ici les connaissent, mais qui vont présenter leurs activités et l'intérêt effectivement d'un tel projet pour leur site.

Jean Louis Jolivet, Tereos

Bonsoir à toutes et à tous. Je suis Jean Louis Jolivet, Directeur de projet chez Tereos France et je suis en charge de travailler avec Suez pour monter ce projet fort intéressant pour la société Tereos. Je vais vous présenter en quelques mots la société Tereos parce que je ne connais pas vos origines, est-ce que vous êtes des locaux ou est-ce que vous êtes des expatriés et donc tout le monde ne connaît pas forcément Tereos. Tereos c'est un groupe sucrier international, c'est un groupe qui s'appuie sur des coopérateurs puisque c'est une entreprise agricole basée sur 12 000 coopérateurs et c'est une entreprise qui s'est développée à l'international dans des activités sucrières et amidonnières. C'est-à-dire qu'aujourd'hui Tereos est le 2eme groupe sucrier mondial avec des sucres de betterave comme on a dans la région d'Origny ou dans toute la France métropolitaine et en tout cas dans le Nord ; et des sucres de canne à sucre qui sont produits majoritairement au Brésil mais aussi en France et à La Réunion. Tereos c'est aussi le 2eme producteur mondial de protéines de blé et c'est aussi le 3eme producteur européen d'amidon. L'amidon notamment à partir de féculs de pommes de terre. Donc le groupe Tereos est assez implanté dans la région Nord de la France notamment dans l'Aisne avec deux usines importantes Origny-Sainte-Benoite et Bucy-Le-Long à coté de Soissons, mais on ne connaît pas forcément quand on est du grand public, ce qu'on connaît plus ce sont les marques de sucre qu'on va acheter dans les supermarchés. Donc là vous avez une représentation des marques de Tereos au niveau mondial donc c'est surtout la partie en haut et à droite que vous devez connaître et qui peut vous parler, avec notamment la marque Beghin Say qui est le sucre que vous allez plus facilement retrouver en grande distribution et vous avez aussi du sucre qui s'appelle La Perruche ou Blonvilliers qui sont des sucres un petit peu plus haut de gamme, un peu plus recherchés et puis la gamme Sereline qui va être plus dans la partie Stevia. Ce sont des sucres que vous allez retrouver en grande distribution mais vous pouvez aussi consommer du sucre Tereos qui ne soit pas de la marque Beghin Say ou Blonvilliers non plus ou La Perruche. Vous pouvez consommer des sucres qui sont fabriqués par Tereos qui sont conditionnés sous des marques distributeurs comme Carrefour, comme Leclerc et donc vous pouvez acheter du sucre Tereos sans le savoir. Mais Tereos c'est aussi du sucre industriel, c'est du sucre qu'on revend à des grandes entreprises de l'agroalimentaire qui font après des productions à base de ces sucres et donc on peut citer les marques Coca Cola, Häagen-Dazs, Mars qui sont des entreprises qui nous achètent du sucre non pas conditionné, du sucre en vrac et qui l'utilisent dans des préparations donc vous consommez certainement du sucre Tereos quotidiennement. Je vais laisser maintenant la parole à Philippe le Directeur de l'usine d'Origny pour vous présenter le site. Il faut que je fasse un peu le nettoyage du micro, Philippe.

Philippe Guenal, Tereos

Merci Jean Louis, bonjour à tous ! Bon comme vous le voyez notre métier c'est dans le sucre, et le micro on maîtrise moins bien mais je vais essayer de ne pas faire trop de larsens. Donc je suis Philippe Guenal, le Directeur du site. Ce que je tenais à vous présenter comme rappel c'est une petite image de l'histoire du site. Je ne vais pas vous présenter l'usine, vous la connaissez, elle était déjà présente avant que chacun d'entre nous soit né, puisqu'en 1869 il y a eu la création d'une distillerie de betteraves. Alors il y a eu plusieurs dates comme la mise

en service de la distillerie de blé mais également la construction de la plus grosse distillerie de betteraves au monde, ce n'est quand même pas rien. Et des unités de conditionnement. A travers cela ce qu'il faut retenir c'est que c'est un site qui a toujours été dynamique et qui a toujours su construire de nouvelles activités et ça bien sûr dans le but de pérenniser les activités et dans ce sens j'en suis très fier et je suis aussi très fier de porter un nouveau projet qui est directement dans la continuité de ce site. Alors la sucrerie, il y a une belle histoire mais c'est également un gros impact territorial avec 30 000 hectares de culture tout cela dans un rayon de 25 kilomètres, c'est quand même très concentré, qui ne sont pas loin de nos locaux. 930 associés coopérateurs toujours dans ces 25km de rayon. 330 collaborateurs permanents mais 80 temporaires, nous sommes bien présents localement. Alors plus qu'une sucrerie, plus qu'une distillerie, ce que je voulais vous montrer c'est que c'est d'abord un site industriel avec énormément de produits : du sucre en vrac, on en a parlé, c'est ce qu'on vend à Coca-Cola à Nestlé et d'autres entreprises ; également du sucre conditionné, du sucre en morceaux alors ça c'est des endroits différents, des petites usines dans l'usine ; sucre liquide ou sucre fondant (quand vous achetez un éclair au chocolat avec ce que vous avez dessus c'est une base fondante qui est faite encore dans une usine du site). L'alcool de betterave, nous sommes un site qui fabrique toute la gamme, on fabrique du bioéthanol pour votre voiture, également du cosmétique pour faire des parfums, également de l'alcool de bouche, et également de l'alcool pharmaceutique et là c'est vraiment d'un point de vue qualité ce qui est le plus haut. Il y a plusieurs de nos produits qui sont issus de nos productions comme la vinasse, ça ça retourne au champ. On a un impact, nous avons une économie circulaire. Beaucoup de nutrition animale avec les pulpes de betterave mais également la betaine. La betaine c'est quoi ? Dans l'usine on a une usine qui fait vraiment de la chimie fine, il y en a deux comme ça dans le monde, pour extraire la betaine qui est une molécule naturelle dans les betteraves. Ça c'est issu d'une joint-venture que nous avons avec la société Dupont, un grand chimiste mondial. Et cette betaine va servir à la nutrition animale. Alors nous avons également une distillerie de blé, dont je viens de vous parler, avec laquelle nous avons de l'alcool de bouche et des drèches qui retournent encore dans l'alimentation animale donc c'est vraiment un site industriel avant d'être une distillerie ou juste une sucrerie. Alors ça c'est le site en local et si on regarde quelle est la place de Tereos, que veut faire Tereos au-delà de produire des produits ?

Tereos est engagé dans la transition énergétique. Je suis obligé de me déplacer pour éviter les larsens. On est engagé dans la transition énergétique. Alors concrètement ça se traduit comment ? Ça se traduit par sa proportion de sucreries qui sont certifiées ISO 50001, alors ça ne parle peut-être pas à tout le monde. C'est une norme qui certifie ce que vous faites au niveau de l'environnement. Alors quelque chose qui vous parlera plus, c'est que 50% de l'énergie consommée, sur les sites de Tereos dans le monde est d'origine renouvelable. Ce n'est pas rien et ce n'est pas tous les groupes qui sont capables d'afficher de tels ratio. Il y a vraiment un mouvement fort de Tereos dans l'environnement et ce projet s'inscrit dans ces enjeux-là. Trois objectifs majeurs, dont l'un dont je vais vous parler et je laisserai Alexandra parler des deux autres. Premier objectif c'est la transition énergétique du site et ce projet va permettre de réduire de 40% la consommation du site en énergie fossile. Ça c'est un fait remarquable, c'est dans la lignée de ce que va faire Tereos et puis c'est important aussi en tant que Directeur, je dois travailler et pas seulement une partie de ma journée, travailler à

ce que la production du site marche bien tous les jours. Une partie non négligeable de mon boulot c'est quoi ? C'est de pérenniser le site, de s'assurer que demain il sera encore plus fort et il y a une loi de transition énergétique qui va obliger tous les industriels avant 2030 à avoir baissé de manière très significative l'utilisation d'énergie fossile. Ça c'est une vraie question pour tous les industriels : comment y arriver ? Ici, on a un projet qui nous permet de le faire et qui va même nous permettre de le faire bien avant les échéances nationales. J'en suis très fier et je voulais le partager avec vous, alors bien entendu il y a d'autres objectifs mais je vais passer le micro à Alexandra pour pouvoir vous en parler.

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Bonjour à toutes et à tous. Je vais juste me positionner pour avoir moins d'écho. Je suis Alexandra Bourgoïn, je suis Directeur des affaires CSR au sein de Suez et j'ai la chance d'être Directeur de Projet pour l'équipe de Suez sur ce projet en partenariat avec Tereos.

Philippe a parlé tout à l'heure de l'objectif de la loi de transition énergétique pour la croissance verte auquel répond ce projet de chaufferie CSR, moi je vais vous parler de l'objectif de loi de transition énergétique mais sur l'aspect déchets. Il ne faut pas oublier que cette même loi impose aussi un objectif de réduction des déchets qui vont aller en stockage, 50 % en 2025, par rapport aux tonnages 2010. Donc comment arriver à traduire cet objectif national, qui est très ambitieux, et sachant que nous sommes sur un territoire qui est aujourd'hui majoritairement géré par les centres de stockage pour les déchets. Aujourd'hui avec la mise en place de la filière dont on va parler tout à l'heure, avec la chaufferie CSR, on pourrait répondre aux objectifs du PRGPD des Hauts-de-France, à la hauteur de 35% de ce plan. Et ainsi de contribuer à la transition environnementale du territoire. Le 3eme objectif de notre projet c'est le développement économique sur lequel on va revenir tout à l'heure à la création des emplois.

Mais tout d'abord, j'aimerais aborder les questions que vous vous posez maintenant, de tous ceux qui n'ont pas encore vu le sujet, puisque j'ai déjà eu l'honneur de rencontrer quelques-uns d'entre vous dans la salle. Donc qu'est-ce que c'est un CSR ? A partir de quoi fabrique-t-on le CSR ? Le CSR c'est le Combustible Solide de Récupération qui est fabriqué à partir de déchets non dangereux, non recyclables... ça ce sont des échantillons qui vous montrent à quoi ressemble le futur CSR. Ce sont des déchets qui sont composés de bois, de morceaux de papier, de textile, de plastique. En fait ce sont des déchets qui sont récupérés dans les flux dont on va parler tout à l'heure et qui sont préparés sur le site de préparation pour devenir des combustibles. Ce sont ces combustibles qui ensuite vont être acheminés ici à Origny pour être consommés par la chaufferie CSR et faire de la vapeur pour Tereos comme on a dit tout à l'heure pour remplacer à la hauteur de 40% les énergies fossiles utilisées par l'usine.

Le principe de fonctionnement de la nouvelle filière. On a parlé tout à l'heure de collecte de déchets. Quels sont les déchets qui vont être collectés ? Ce sont des déchets que vous produisez, ce sont vos anciens meubles, une ancienne table de nuit qui va rejoindre par exemple, la benne de déchetterie que vous connaissez tous, et après ces flux vont devenir des encombrants qui peuvent rejoindre une filière CSR et qui vont être acheminés vers le site de préparation où ils vont être préparés, calibrés et devenir un CSR comme vous avez pu voir, pour être consommés par la chaufferie. Sur le site de Tereos il n'y a pas de préparation. Sur

le site il n'y a que la chaufferie, cette chaufferie va produire de la vapeur, alimenter l'usine principale de sucrerie et de distillerie de Tereos. Vous voyez l'implantation qui est envisagée aujourd'hui dans le site, c'est le petit carré de couleur jaune qui est au milieu du site et qui va relier en fait notre future chaufferie avec les principales installations un peu plus vers le bas, vers le site de Tereos donc par l'alimentation en vapeur. Comment elle fonctionne et qu'est-ce qu'une chaufferie CSR ? Tout d'abord, une chaufferie CSR c'est un hall de réception dans lequel tous les camions vont venir. C'est le premier bâtiment que vous pouvez voir, donc comme vous voyez aussi c'est un bâtiment fermé. Les nouveaux combustibles sont assez petits, donc le fait d'avoir un bâtiment fermé, ça évitera tout envol potentiel. Et encore une fois, ce sont des déchets secs, non recyclables. Qu'y a-t-il d'autre au sein de la chaufferie ? C'est un hall de réception mais surtout la chaudière qui va transformer de l'eau en vapeur sous pression à une certaine température. On va travailler pour transformer l'énergie qui va être dégagée par la combustion de CSR, en vapeur et qui va être livrée à 51 barres et 425 °. Après, une fois cette énergie consommée par Tereos, la vapeur va être retransformée en eau qui va revenir vers la chaudière CSR. On va fonctionner en circuit fermé sur le cycle eau vapeur. Ces quelques chiffres que vous pourrez trouver dans toutes les présentations disponibles à l'entrée et sur notre site internet de cette concertation. La chaufferie aura une puissance de 66 mégawatts et va alimenter l'usine à hauteur de 430 GWh par an. Les impacts environnementaux : il ne faut pas oublier que nous sommes sur une installation classée pour la protection de l'environnement. C'est-à-dire que tous les impacts vont être adressés dans le cadre des études réglementaires qui sont en cours. Notamment les impacts qui sont liés aux émissions. Nous sommes en 2021, et notre chaudière répondra aux meilleures techniques disponibles et à toutes les dernières réglementations et normes sorties pendant les deux dernières années, sur toutes ces parties environnementales. Ce sont des normes européennes qui sont également appliquées sur toutes les nouvelles installations en France. On a parlé de consommation d'eau donc on a vu tout à l'heure tout le process eau-vapeur avec un cycle fermé. Les impacts sur la circulation évidemment vont être adressés dans le cadre des études qui sont en cours.

Les perspectives socio-économiques, c'est le 3ème objectif très fort de notre projet. Les premières ce sont les créations des emplois directs pour la chaufferie mais aussi pour les sites de préparation. Nous allons créer en fait pour alimenter la chaufferie, au moins deux sites de préparation de CSR notamment un à Flavigny-Le-Grand-et-Beaurain dont le chef de projet est présent avec nous donc il va pouvoir s'exprimer sur ce sujet. Ces emplois concernent quels types de postes ? Ce sont des postes qualifiants dans les métiers de maintenance, d'exploitation, soit ce sont des postes d'encadrement, des postes administratifs ainsi que les postes non qualifiants comme les agents d'entretien et aussi toutes les équipes postées qui iront travailler sur les centres de préparation notamment pour assurer le fonctionnement des lignes de fabrication de ce nouveau combustible.

Ces emplois vont concerner des phases de conception, construction et donc d'exploitation de l'ensemble des sites : il y a la chaufferie, les sites de préparation. On estime de l'ordre de 150 compétences qui seront mobilisées pendant les prochaines années. Il y a création d'emplois bien évidemment en direct qui accompagneront la totalité de la vie de ce projet avec les différents services, que ce soit des chauffeurs, mais aussi les sociétés d'entretien et de maintenance qui vont intervenir ponctuellement sur l'exploitation de ces sites.

Alors vous allez nous demander quand est-ce que le site sera opérationnel ? Si nous sommes ici aujourd'hui, nous sommes heureux de faire cette réunion parce que nous sommes dans la concertation préalable avant la demande d'autorisation environnementale. Nous sommes dans les démarches en amont donc nous sommes dans la partie où nous sommes dans l'échange et dans les études d'impact, de tous les impacts à prendre en compte pour mettre en place nos infrastructures en adéquation avec les autorisations nécessaires. Donc nous comptons mettre en service le site en 2024. Pour ça on a un planning de construction qui va commencer si toutes les autorisations environnementales et de construction sont obtenues avant fin 2022. Donc à partir de fin 2022, on peut commencer à attaquer la partie construction du site et le rendre opérationnel à partir de 2024. Et là c'est le temps de l'échange, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous pourrez poser.

Renaud Dupuy, 2concert

On va essayer, est-ce que ça marche ? Ce qu'on va essayer de faire maintenant, à partir de ce que vous avez retenu par rapport à cette présentation, de voir un certain nombre de questions ou des points peut-être qu'on n'a pas évoqué et que vous souhaitez que l'on évoque dans le cadre de cette réunion. On a autant que vous voulez, 45 minutes, 1 heure pour échanger sur ce sujet. Peut-être qu'il y a quelqu'un qui a une première question à poser, surtout ne pas hésiter, Monsieur alors ?

Participant

Messieurs dames, je m'approche du micro. Je reviens effectivement sur la première phase de l'implantation, cette implantation, on se rend compte en fait qu'elle est située juste à proximité d'une déchetterie, je pense que ça va être assez serré. Je ne comprends pas puisque vous avez énormément de place effectivement de l'autre côté de la piste. Je ne sais pas pourquoi mais effectivement vous n'occupez pas ce terrain, plutôt que la déchetterie où il y a pas mal de circulation de personnes, et puis on a également du stockage d'encombrants, et ça pourrait générer par exemple du feu ou vraisemblablement des problèmes sur l'installation que vous envisagez de construire à proximité ?

Renaud Dupuy, 2concert

Alors peut être sur cette question-là, alors je vais vous donner le micro, je vais vous donner mon micro parce qu'on a un petit souci ; sur la question de la localisation. Alors Monsieur Jolivet ?

Jean Louis Jolivet, Tereos

Merci, alors oui pourquoi le choix de cette parcelle ? Tout simplement, on est sur la zone Tereos, vous avez vu tout à l'heure, on vous a présenté la grosse zone jaune qui représente le site Tereos. Et en fait, l'implantation de cette chaudière, cette chaufferie, c'est une implantation Suez. Dans le partenariat qu'on a, c'est Suez qui finance et c'est Suez qui s'installe sur le terrain et donc en tant qu'industriel, nous on doit céder une parcelle de terrain à Suez pour qu'il puisse s'installer tout proche de notre site et évidemment donc en tant qu'industriel, on ne peut pas avoir une cession de parcelle à l'intérieur même de notre site.

Donc on est obligé de choisir une parcelle qui est en bordure de notre site de production, pour qu'on puisse dire voilà, ça c'est chez Suez et donc nous on reste chez nous et Suez est chez Suez même si on est partenaire, même si on va acheter la vapeur à Suez. Mais en tout cas c'est chacun chez soi pour pouvoir fonctionner sur cette partie-là. Voilà pourquoi le choix d'une parcelle qui est en bordure et donc après on regarde ce qui est le plus facile, le moins contraignant pour les transports, pour les travaux, et c'est la même parcelle qui a été déterminée pour l'implantation.

Renaud Dupuy, 2concert

La question de Monsieur était, avec une déchetterie à côté, est-ce que cela ne va pas poser des difficultés. Alors est-ce que ça pose un problème que ça soit implanté à côté d'une déchetterie ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Écoutez non, ça ne pose aucun problème dans l'implantation à proximité d'une déchetterie. Souvent les sites sont implantés à proximité de déchetteries. Il n'y a pas d'interaction entre les différents flux et entre les zones. Il y a le process, avec l'ensemble des équipements qui vont être implantés et toute la protection incendie qui n'est pas détaillée dans la concertation car on va trop après dans les détails. Mais tout cela est bien évidemment prévu, si c'est bien cela votre question.

Renaud Dupuy, 2concert

Monsieur, allez-y.

Participant

Je voulais demander sur les déchets : vous dites que ce sont des vieux meubles mais il y a de la colle, il y a du vernis alors quelles sont les nuisances qui vont être apportées et est-ce qu'on va avoir des fumées qui vont apporter des nuisances ou des choses qui vont être toxiques ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Merci beaucoup pour la question. Comme nous l'avons précisé, il y a tous les éléments de traitement de fumées qui vont être mis en place et qui font partie de notre installation. Ces équipements de traitement de fumées vont répondre aux dernières normes réglementaires et aux meilleures techniques disponibles sur le marché afin de traiter toute potentielle nuisance possible. Et encore une fois, en termes de déchets, nous sommes sur des flux de combustibles, ce combustible qui va être préparé à partir de déchets secs, non dangereux, non recyclables, donc ce sont vraiment en fait des déchets qui jusque-là ne trouvaient pas de filière de recyclage et allaient en stockage dans les décharges.

Renaud Dupuy, 2concert

Ça répond à votre question Monsieur ?

Participant

Eh bien on n'a pas vraiment de garantie.

Renaud Dupuy, 2concert

Alors la question c'est quelles sont les garanties ? C'est plutôt ça.

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

La garantie c'est qu'en tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement, les équipements qui vont être mis en place vont répondre aux dernières normes. On sera suivi par la DREAL. La DREAL doit déjà donner l'autorisation et valider le process pour que tous les impacts soient pris en compte et qui va faire après le suivi permanent de cette installation.

Renaud Dupuy, 2concert

Monsieur Quevremont, le garant, souhaite intervenir.

Philippe Quevremont, garant de la CNDP

Est-ce que les représentants de Suez peuvent expliquer l'ensemble des procédures qui interviennent entre vous et la DREAL en cas d'incident constaté, qu'est-ce qui se passe quand il y a un incident ?

Renaud Dupuy, 2concert

Donc quelle est la procédure de surveillance de manière générale par rapport à ça ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Donc comme l'a expliqué Alexandra, on est dans une catégorie de combustible qui comprend des plastiques, de la mousse ou du bois ou de la colle comme vous l'évoquiez Monsieur ; donc une catégorie de combustible qu'on appelle de catégorie de niveau 2. Le niveau 1 c'est la terre, les minéraux, le niveau 2 c'est tout ce qui est déchets non dangereux et qui va dans la poubelle que vous avez chez vous par exemple et niveau 3 ce sont des déchets dangereux qui ne sont pas concernés par ce projet. Et dans chaque catégorie en fait, donc dans la catégorie 2, il y a des prescriptions de la réglementation européenne qui est extrêmement précise et qui définit exactement les procédures, les seuils, les niveaux de rejets par exemple, combien de poussières, le seuil de poussières, de rejets etc. et qui définit aussi tout un tas de contraintes et d'obligations sur la conduite des installations et notamment à quelle température par exemple il faut traiter ce genre de combustibles, combien de temps ça doit rester dans le four par exemple, là c'est 850° pendant 2 secondes, je simplifie... Il y a énormément de normes comme celle-là et également des normes sur la surveillance. Il y a un contrôle en continu de la qualité des émissions de l'usine avec également un système de redondance donc en fait il y a un enregistrement et la DREAL qui contrôle, qui est la police de ces installations classées, a accès à l'ensemble des installations, par des mesures sur ces installations et c'est aussi accessible au public, on fait des rapports chaque année où on transmet effectivement ces éléments. Et donc il y a tout un système de surveillance qui est extrêmement normalisé avec également les services de la préfecture et de la DREAL qui font des inspections chaque année des usines et qui s'assurent qu'effectivement les choses fonctionnent correctement. Les incidents sont aussi prévus dans ce genre d'usines c'est-à-dire que si par exemple il y a un défaut pendant une heure, deux heures, trois heures etc. ou

quatre heures, de mesure, il y a une obligation en fait d'arrêter l'installation, de venir réparer les instruments de mesure si jamais ils ne fonctionnent pas et on ne pourra remettre en marche que si les instruments de mesure fonctionnent. Donc vous avez tout un tas de processus comme ça qui définissent les incidents et avec évidemment une analyse des risques de fonctionnement de cette usine de manière à s'assurer que chacun des risques a sa protection et sa mesure, de manière à être parfaitement conforme à la réglementation.

Renaud Dupuy, 2concert

Merci, est-ce que c'est un élément qui répond à votre question Monsieur ?

Participant

Oui en partie mais on sait bien qu'il y a toujours des incidents, il y a quand même un risque...

Renaud Dupuy, 2concert

Est-ce qu'il y a toujours un risque ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Les incidents ça peut être une panne d'éclairage etc. Il y a plusieurs niveaux d'incidents, quels sont les incidents qui peuvent arriver sur ce genre d'installations ? Ce ne sont pas des installations classées SEVESO, c'est-à-dire des usines classées pour leurs risques mais on peut avoir par exemple : on produit de la vapeur haute pression pour Tereos, on peut avoir un tube qui casse parce que le tube était fragile mais sans explosion, il y a une fuite de vapeur qui nous impose d'arrêter l'usine concrètement et de réparer le tuyau avant de repartir. Donc on peut avoir un nuage blanc de vapeur d'eau dans les soupapes de l'usine par exemple si jamais il y a un souci de ce côté-là. C'est ce genre de risques qu'on peut avoir mais ce n'est pas une usine SEVESO avec des risques industriels importants, ce sont plutôt des casses sur l'usine, des incidents, comme vous dites, qui nécessitent dans le pire des cas d'arrêter l'usine et de réparer pour repartir.

Renaud Dupuy, 2concert

Y a-t-il une autre question ? Monsieur, le micro arrive.

Participant

Bonsoir Nicolas Tellier j'avais une question, vous avez évoqué le CSR qui recensait les déchets non dangereux et non recyclables, est-ce que vous avez une solution de valorisation des déchets, est-ce que vous avez des proportions sur le périmètre équivalent, entre ce qui va actuellement en enfouissement ou en stockage et la partie valorisation qu'il y aura dans un second temps via cette activité ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Oui, aujourd'hui donc nous nous adressons aux flux qui vont à 100% en stockage. La totalité des flux dont on parle, soit ce sont les encombrants, soit des refus de différents tris notamment des déchets d'activités économiques des entreprises, ou ce sont des refus de tri sélectif et autres, donc ce sont des déchets qui sont aujourd'hui traités en stockage. Demain

ce qu'on va pouvoir proposer, c'est de récupérer le potentiel de valorisation énergétique qui est contenu encore dans ce flux pour le transformer en vapeur. Et ce qu'on n'a pas évoqué tout à l'heure mais aussi sur les sites de préparation, il y a une possibilité de récupérer une fraction résiduelle d'éléments recyclables, il y a en fait la possibilité de récupérer par exemple quelques métaux qu'on peut encore retrouver dans ces flux et de les extraire lors de la préparation du combustible.

Renaud Dupuy, 2concert

Donc, ou peut-être que ce n'était pas votre question mais aujourd'hui, d'une manière claire, où vont ces flux ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Aujourd'hui, ces flux vont en stockage.

Renaud Dupuy, 2concert

Allez-y !

Participant

Est-ce que vous avez déjà des estimations de la proportion qui sera répartie après cette installation-là ? Parce qu'aujourd'hui il y a 100% qui va en stockage, après cette activité, est-ce qu'on a un estimatif vers une partie en valorisation ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Alors là effectivement c'est un peu plus technique parce que ça dépend, je ne sais pas si vous êtes du métier mais ça dépend du type de flux qu'on va traiter, comme l'a dit Alexandra, vous avez par exemple des flux qu'on va prendre à partir de centres de tri. Les déchets que vous avez chez vous par exemple, dans les centres de tri, il y a une partie qui sont des erreurs de tri, des refus et dont on a extrait quasiment la totalité de ce qui pourrait être recyclé, puisque dans le traitement des déchets il y a une hiérarchie des filières : premièrement on recycle, deuxièmement on produit de l'énergie et troisièmement on envoie en centres d'enfouissement. Donc ces centres de préparation vont recevoir des flux très variés, des flux qui sont issus déjà d'un centre de tri de déchets où il n'y a quasiment plus rien à récupérer du point de vue recyclable, en revanche il y a encore des petits bouts de plastique, des petits bouts de papiers qui peuvent produire de l'énergie. Eh bien on va les valoriser. Et vous avez d'autres flux par exemple, là on parlait de la déchetterie qu'il y a à Origny donc avec une benne d'encombrants, dans cette déchetterie et pour ces encombrants, on peut retrouver encore des fractions qu'on va valoriser, comme des métaux, des bois, parfois du carton mais ce sont plutôt des erreurs de mise en benne et là on va récupérer encore quelques pourcents de recyclable dans ces flux-là donc ça dépend vraiment du flux qu'on va traiter mais on va aller chercher, et c'est ça l'intérêt, les derniers pourcents de recyclage matière avant de produire le combustible.

Renaud Dupuy, 2concert

Ça répond à votre question ou c'était en sortie, après la combustion qu'est ce qui allait passer ?

Participant

J'avais une autre question donc j'en profite ...

Renaud Dupuy, 2concert

Allez-y !

Participant

Est-ce qu'il y a une saisonnalité par rapport aux tonnages de CSR qui vont être traités ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Alors non en fait. L'usine qui va être construite va fournir de l'énergie constante toute l'année puisqu'il y a un besoin important et constant, je parle sous le contrôle du directeur de l'usine, du côté de l'usine Tereos donc on va produire toute l'année sauf pendant les arrêts techniques de maintenance de l'usine puisqu'on s'arrête quelques semaines pour entretenir tous les ans l'outil. Mais il n'y a pas de saisonnalité et donc les flux de combustibles arriveront tous les jours sauf les jours où l'usine est arrêtée.

Renaud Dupuy, 2concert

Peut-être que c'est intéressant parce que Monsieur le Directeur, l'usine a une saisonnalité ? Donc c'est peut-être à ça qu'il est intéressant de répondre, comment ça va se passer sachant que vous avez une saisonnalité sur votre fonctionnement ?

Philippe Guenal, Tereos

Alors effectivement nous avons une saisonnalité, le CSR va produire 40% de la consommation de l'énergie du site sur un an. En fin de compte, durant la période de campagne, le CSR ne produira que 30 % puisque le site consomme plus et pendant l'inter-campagne le CSR produira 50% de notre consommation. Donc le CSR marchera de façon constante et il donnera les 40 %. La saisonnalité sera absorbée au niveau de l'usine.

Lorsqu'on a une saisonnalité liée à la campagne de betteraves, on consomme plus. Mais comme je vous ai dit tout à l'heure c'est un site industriel, plus une sucrerie, on a énormément d'installations, les autres installations vont fonctionner toute l'année. C'est aussi par le fait que nous consommons de l'énergie toute l'année qu'on a pu avoir ce projet commun. Parce qu'une chaudière ça s'allume et ça marche toute l'année, on ne peut pas la mettre à l'arrêt 6 mois et l'allumer 6 mois donc il fallait un demandeur d'énergie, nous Tereos qui consomme suffisamment sur toute la période de l'année.

Renaud Dupuy, 2concert

Est-ce que ça répond suffisamment, est-ce qu'il y a d'autres questions... Monsieur ?

Participant

Est-ce que vous avez également une énergie, enfin un combustible d'appoint type gaz ou fuel ? Ne serait-ce que pour amorcer la combustion ou dépanner parfois ou augmenter la température de la flamme ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Oui, il y a un combustible d'appoint sur la chaufferie CSR notamment pour redémarrer après les périodes d'arrêt pour la maintenance, parce qu'il y a bien dans les usines une maintenance annuelle qui entraîne l'arrêt. Après, on va redémarrer au gaz, tout à fait. Parce que comme Guillaume l'a bien précisé tout à l'heure, on a un certain nombre de conditions qui sont imposées par les réglementations pour commencer à travailler, pour utiliser le combustible notamment ce qu'on appelle les T2S donc il faut maintenir la température à 850° pendant 2 secondes et justement pour préchauffer, oui on va utiliser un peu de gaz.

Renaud Dupuy, 2concert

Mais pas dans le fonctionnement courant si je comprends bien ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Tout à fait, c'est très clair, effectivement c'est l'apport d'appoint mais principalement, c'est pour le redémarrage.

Renaud Dupuy, 2concert

Une autre question ? Monsieur allez-y.

Participant

Je pense qu'à l'issue de la combustion il va rester des déchets utiles, qu'est-ce qu'ils vont devenir ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Tout à fait, à l'issue de la combustion vous avez un traitement des cendres, ce qu'on appelle les mâchefers qui vont rester. Ce sont des déchets qui ont encore le potentiel de revalorisation, après un processus de maturation dans le cadre du recyclage en sous-couche routière. Et il y a aussi un autre flux qui va être utilisé dans le processus de traitement des fumées et celui-ci il va être stocké et traité dans les sites de traitement dédiés, spécialisés et autorisés pour cela.

Renaud Dupuy, 2concert

Monsieur ?

Participant

Alors quel est le trafic de camion que ça va engendrer en plus ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Donc le trafic de camions en termes de réception des tonnages de nouveaux combustibles sur la chaufferie d'Origny, nous l'estimons de l'ordre de 35 camions par jour, sachant qu'on

ne compte pas travailler à la réception de ces combustibles le dimanche et les jours fériés. Donc comme vous pouvez voir, on a des sites de préparation de combustibles c'est-à-dire qu'on a une massification de nos flux, ce sont les camions qui sont désignés pour l'apport de ces combustibles.

Renaud Dupuy, 2concert

Par rapport à la circulation actuelle, qu'est-ce que ça représente à peu près par rapport à la circulation, au trafic c'est moins de ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

C'est moins de 4%, très faible.

Renaud Dupuy, 2concert

Est-ce que sur cette question du trafic il y a d'autres questions ? Monsieur, allez-y, ou Monsieur d'abord.

Participant

Oui je reviens toujours à la zone d'implantation en fait parce que j'ai vu le rectangle, il y a une partie effectivement qui est contigüe à la déchèterie et une autre partie qui déborde sur une partie en deçà de la piste qui donne accès au stockage des vinasses, je voulais savoir où va se trouver l'usine de traitement ? Où va se trouver le stockage des déchets et où va se trouver l'usine en fait, l'usine de traitement ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

En fait l'ensemble du carré jaune c'est l'implantation de l'usine et il y a la route d'accès actuelle, c'est la route des camions vers le site Tereos.

Participant

Je croyais que vous aviez réservé une piste ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Non on va les déplacer en fait. Donc effectivement il y a des travaux qui vont être menés, de légers déplacements pour donner l'accès au site de Tereos, Philippe si tu peux confirmer.

Renaud Dupuy, 2concert

Alors sur le déplacement des pistes et après sur l'organisation mais sur l'organisation des pistes d'abord.

Philippe Guénal, Tereos

Sur l'intérieur du site, il y a effectivement une route qui sera légèrement déplacée.

Participant

Parce qu'après vous avez l'endroit qui sert de rétention au bassin, vous allez modifier effectivement son emplacement alors ?

Philippe Guéna

Tout à fait, ça fait partie des modifications on en garde un mais ...

Participant

D'accord mais vous n'avez pas encore situé en fait, il n'y a pas encore de plan concernant cette installation où vous avez situé le stockage, où vous avez situé l'usine non ?

Philippe Guéna

Vous avez vu tout à l'heure une photo avec un grand carré, c'est le stockage et le stockage est dedans, il n'y a pas un stockage ...

Participant

D'accord mais on nous montre un stockage avec 35 camions je veux dire c'est déjà assez conséquent en fait ?

Renaud Dupuy, 2concert

Peut-être qu'on va afficher comme ça, ça nous permettra de commenter, on va afficher le plan d'implantation ce qui sera plus simple, si vous nous laissez 2 secondes le temps qu'on affiche le plan d'implantation. La maquette.

Alexandra Bourgoi, SUEZ

Donc en fait le hall de réception qu'on voit c'est le hall qui a des capacités de stockage de seulement quelques jours donc si vous voulez nous sommes dans un processus continu.

Participant

Je ne sais pas, c'est déjà une étude en fait ?

Alexandra Bourgoi, SUEZ

C'est à l'étude le projet. Par rapport à ça, la route va longer la partie Nord donc là elle va être déplacée légèrement.

Participant

On n'arrive pas à situer en fait ...

Philippe Guéna, Tereos

Le côté qui est le plus proche de nous c'est le côté déchetterie, ce que vous voyez en premier, au premier plan c'est le côté déchetterie.

Participant

D'accord ok, le stockage ...

Alexandra Bourgoi, SUEZ

En fait il n'y a pas de modification extérieure sur le site de Tereos.

Participant

Les déchets vont arriver par la route de Neuville en fait.

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Il n'y a pas de modification externe de la route, c'est sur le site de Tereos, il y a ce déplacement de la route d'accès à l'intérieur du site.

Renaud Dupuy, 2concert

Est-ce que ça répond à votre question Monsieur ?

Participant

Oui ... Il n'y a pas de plan définitif pour l'instant ?

Renaud Dupuy, 2concert

Pas encore de plan définitif, on est bien dans une concertation préalable.

Participant

Ça représente assez globalement en fait ce que vous allez réaliser ?

Renaud Dupuy, 2concert

La maquette représente globalement ce qui va être réalisé.

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Oui c'est la première approche mais ce type de détails ne sont pas encore réalisés, nous sommes encore dans des études préalables. C'est une maquette qui ressemble à ce qui va être réalisé mais les plans définitifs ne sont pas encore validés. Après, ce sujet pourra être discuté par ailleurs dans les ateliers thématiques puisque nous avons parlé tout à l'heure des ateliers.

Renaud Dupuy, 2concert

Si la question de l'implantation semble poser une discussion, ça peut être l'objet lors des ateliers d'un travail plus fin, sachant qu'aujourd'hui ce n'est pas complètement finalisé. Il y a Monsieur qui a une question ? Vous n'avez plus de question.

Participant

Moi j'en ai une.

Renaud Dupuy, 2concert

Madame

Participant

C'est une question annexe, je voulais savoir, il y a combien de camions par jour pendant la campagne de betteraves s'il vous plait ?

Renaud Dupuy, 2concert

Alors ... on parle bien Madame de camions pendant la campagne des betteraves c'est bien ça ?

Philippe Guénel, Tereos

Alors la campagne de betteraves, les camions qui amènent les betteraves, car il n'y a pas que ça, vous avez à peu près 750 camions par jour pour les betteraves. Après il y a l'alcool et puis il y a tous les camions, c'est quand même un axe routier qui est important, il y a énormément de camions qui passent juste devant l'usine. Ça permet effectivement de comparer.

Participant

Il y a déjà une certaine saturation ...

Renaud Dupuy, 2concert

Pardon, allez-y Madame.

Participant

Je dis avant la campagne, il y a déjà une certaine saturation de camions.

Philippe Guénel, Tereos

Oui, tout à fait, c'est une route très empruntée dans toute la région.

Renaud Dupuy, 2concert

Ça répond à votre question ? Est-ce qu'il y a d'autres questions sur le projet, ou sur le sujet de manière générale ou avoir un avis là-dessus, on est là pour discuter et débattre, Monsieur d'abord, Madame après.

Participant

J'aimerais savoir combien pèse le chargement en CSR d'un camion, l'équivalent d'un camion de betteraves par exemple ? Un camion de betteraves en CSR représente quel poids ?

Renaud Dupuy, 2concert

Alors c'est un petit calcul sur la densité du CSR.

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Ce ne sont pas les mêmes camions. Les camions de transport de CSR sont des camions ce qu'on appelle à fond courbe, complètement fermés. On ne voit pas que ce sont des camions qui transportent des combustibles et on place entre, selon la densité, entre 15 et 20 tonnes par camion.

Renaud Dupuy, 2concert

Madame allez-y.

Participante

Et du coup pour finir la boucle ils roulent au bioéthanol, tant qu'à faire ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Très bonne question. Alors on étudie le sujet exactement, c'est une très bonne question, on étudie le sujet avec Tereos qui produit du bioéthanol sur le site et comme ce sont des circuits réguliers, c'est-à-dire qu'entre le centre de préparation de combustible et la chaufferie, effectivement il y a une exploitation quotidienne. C'est un sujet assez récent notamment chez les constructeurs automobiles et aujourd'hui on a étudié avec eux, c'est la marque MAN qui s'en occupe, mais qui a effectivement un moteur qui permet d'utiliser le carburant produit chez Tereos. On espère que d'ici 2024 et les années suivantes il y en aura d'autres mais oui c'est carrément un sujet d'étude aujourd'hui, parce qu'on se dit qu'en terme d'économie circulaire là on peut vite boucler complètement la boucle.

Renaud Dupuy, 2concert

Madame, vous souhaitez ... non mais allez-y si vous avez une question il n'y a pas de souci, on est là pour aborder tous les sujets, il n'y a pas de question particulièrement taboue, le projet il est en état d'étude préalable et de concertation préalable donc toutes les questions sont les bienvenues dans ce cadre-là.

Participante

Vous utilisez de l'eau de la rivière ou de l'eau du secteur ?

Renaud Dupuy, 2concert

Alors d'où vient l'eau ? Alors là je pense que c'est plutôt Tereos

Philippe Guénel, Tereos

L'eau que va utiliser Suez viendra de Tereos et l'eau de Tereos, effectivement une partie vient de la rivière. Une partie aussi de toutes les eaux qu'on a vient de la betterave, il ne faut pas oublier que la betterave c'est 64% d'eau.

Renaud Dupuy, 2concert

Donc sur la récupération d'eau, du traitement des betteraves ?

Philippe Guénel, Tereos

Non c'est principalement la rivière... C'est la rivière, c'est l'Oise.

Participante

Il y a des rejets de cette eau ?

Philippe Guénel, Tereos

Oui on a une station d'épuration qui d'ailleurs est beaucoup plus grosse que celle de la ville mais tous les rejets passent. Il n'y a pas de lien avec la chaudière, la chaudière ça va être un circuit fermé. On envoie de l'eau, Suez chauffe l'eau, ça fait de la vapeur qui vient chez nous, la vapeur c'est de l'énergie, on utilise l'énergie, la vapeur se refroidit, condense, ça fait de l'eau et on la renvoie ensuite chez Suez, après il y a toujours un peu de perte mais il y a un appoint d'eau, mais sinon c'est un circuit fermé.

Participant

La vapeur, à quelle température ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

A La récupération au point de livraison elle va être à 425 °, et à 51 barres.

Participant

Est-ce que ça servira également à faire fonctionner les turbos ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Cela concerne plutôt Tereos, donc je passe la main.

Philippe Guénal, Tereos

On a la chaudière, on produit donc de la vapeur et ensuite la vapeur va rejoindre l'endroit de toutes les productions de vapeur avant de se diriger vers les process, parce que nos chaudières se rejoignent, ça fait partie de la chaîne de traitement. Actuellement il y a une partie qui va effectivement vers nos turbos pour produire de l'électricité mais une autre partie va vers les process.

Renaud Dupuy, 2concert

Monsieur ?

Participant

Oui alors ma question tourne un peu sur le même sujet, est-ce que Suez envisagerait éventuellement de faire de la production d'électricité dans son schéma ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Non, on consomme un peu d'électricité mais on ne produit pas d'électricité en fait, on vend uniquement de la vapeur à l'usine Tereos à côté qui a des besoins, Philippe l'a bien expliqué, en consommation de vapeur bien plus élevée, bien plus haut que notre fourniture donc en fait toute la vapeur sera consommée par l'usine Tereos pour les besoins en chaleur et nous n'envisageons pas de produire de l'électricité sur ce site en cogénération. On a un site qui ne fait que de la chaleur.

Renaud Dupuy, 2concert

Vous avez une idée particulière derrière ça ?

Participant

C'est ça, c'est l'origine effectivement de la vapeur destinée uniquement pour Tereos.

Renaud Dupuy, 2concert

Est-ce que vous avez d'autres questions sur le projet, sur les pistes de réflexions ou sur ce qui vient déjà d'être présenté ? Monsieur ?

Participant

Au sujet des emplois, vous nous avez annoncé des emplois pendant la construction, ça va durer deux ans je crois non ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Oui, la construction dure à peu près deux ans sur le site.

Participant

Et ensuite, pour la gestion ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Et ensuite une fois que la construction est terminée, on met l'activité en service donc là on a des emplois dits non plus de construction mais d'exploitation de nos sites qui sont les équipes pour conduire les installations donc des conducteurs de ligne par exemple ou des équipes de maintenance pour entretenir les équipements.

Participant

Est-ce que c'est une exploitation qui va tourner en continu ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Oui on n'arrête pas l'installation, c'est du 24/24 exactement donc on a des équipes postées en quart.

Participant

Y compris le week-end ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Y compris en week-end, il y a du 24/24, 7j sur 7 il y a du monde sur l'usine et donc on a des équipes de quarts qui conduisent l'usine à tour de rôle.

Renaud Dupuy, 2concert

Si l'approvisionnement ne se passe pas les jours fériés et le dimanche, l'usine fonctionne quand même 7 jours sur 7.

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Parce qu'on a une capacité de quelques jours de stockage qui nous permet de passer, on dimensionne l'outil, pour passer on va dire un week-end prolongé de la Pentecôte tranquillement.

Participant

Bonsoir je suis Olivier Hennechart, Maire de Flavigny-le-Grand-et-Beaurain et j'ai une petite question qu'on avait évoqué un petit peu, c'est la répartition des emplois sur les communes, que ce soit sur Origny-Sainte-Benoite et également sur le site de Flavigny. Est-ce qu'il y a une répartition que vous savez déjà actuellement, combien d'emplois vont être créés sur Flavigny puisque c'est toujours intéressant et sur Origny également ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Pour l'exploitation de la chaufferie, comme on le disait tout à l'heure, nous aurons besoin des équipes en 3 postes, donc ce sera à hauteur d'une vingtaine d'emplois pour la chaufferie, et les autres seront pour les sites de préparation notamment pour Flavigny, sur le site (parce qu'on a aussi Louches comme futur site).

Renaud Dupuy, 2concert

Monsieur, je nettoie mon micro et je vous le donne.

Jean-Raymond Wattiez, garant de la CNDP

Pendant qu'on est sur la question de Flavigny est-ce que vous pourriez préciser techniquement ce que ça représente de préparer un combustible, ça va induire quoi sur le site de Flavigny, comme équipements supplémentaires éventuels ; il y a à peu près combien de sites qui vont approvisionner cette chaufferie, dans la région ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Aujourd'hui on envisage deux sites principaux qui vont approvisionner la chaufferie d'Origny, mais la chaufferie serait également ouverte aux autres producteurs, s'il y a d'autres producteurs à proximité, toujours dans la logique de proximité de fabrication des CSR ; pour que ces producteurs puissent aussi être associés à Origny. Sur le site de Flavigny, il y a toute la transformation des équipements existants notamment du bâtiment existant, qui n'est pas utilisé pour cette activité-là, et qui va être modernisé : il y aura des travaux de VRD, d'agrandissement, de modifications à l'intérieur avec l'installation de process qui comprendra différentes phases. Il y a une phase tout d'abord de réception des déchets qui vont servir dans la préparation, après on aura la séparation des matériaux valorisables dont on a parlé tout à l'heure, des métaux, on a aussi tout le process qui concerne la sortie de quelques matériaux inertes, on peut toujours en avoir dans le flux d'arrivée ; et finalement le calibrage pour ce déchet qui va devenir un combustible afin de répondre aux exigences de la future chaufferie. Bien évidemment tout ça va répondre aux dernières normes d'installation de sites de préparation de CSR, tel que le prévoit un arrêté ministériel du 23 mai 2016.

Renaud Dupuy, 2concert

Pour le calibrage ? C'est ça le calibrage d'ailleurs.

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Ce sera même un petit peu plus grand.

Renaud Dupuy, 2concert

Est-ce que ça répond à votre question ? Est-ce qu'il y a d'autres questions, Madame ?

Participant

Dans les déchets qui ont été enfouis à Flavigny, il n'y a pas moyen de récupérer quelque chose ?

Renaud Dupuy, 2concert

C'est une bonne question, Alexandra, Guillaume ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Alors c'est une très bonne question mais il n'est pas prévu d'extraire et de traiter les déchets de Flavigny, néanmoins ce que vous évoquez ce sont des métiers qui existent ça s'appelle le mining et dans certains projets quand il y a une ancienne décharge par exemple avec une voie de chemin de fer qui doit traverser, donc on creuse l'ancienne décharge et on récupère, on sépare la matière organique qui s'est dégradée par exemple, une espèce de matrice terreuse et on va récupérer les plastiques etc. qui ne sont pas dégradés et on va les valoriser énergétiquement. Donc ce sont des choses qui existent, peut être que dans 20, 30, 40 ans, ce que vous dites, on puisera en fait dans nos anciennes décharges qui seront, non pas des puits de pétrole mais des puits d'énergie où on extraira notamment toute la matière qui n'a pas été dégradée donc tout ce qui est plastique pour en faire de l'énergie. Ce sont des choses qui existent déjà mais effectivement aujourd'hui, il faudrait créer énormément d'installations de production d'énergie à partir de combustibles comme ça mais il n'y en a pas assez en France, on a encore besoin des décharges même si on doit, ce qu'on a expliqué, diviser par 2 les tonnages envoyés chaque année en décharges entre 2010 et d'ici 2025. C'est pour ça qu'il faut construire des usines de recyclage, pour valoriser le recyclage des déchets par compostage quand c'est de nature organique ou des usines de CSR quand il faut produire de l'énergie à partir de ce qui n'est pas recyclable.

Renaud Dupuy, 2concert

Donc Madame c'est une bonne idée, allez-y Madame.

Participant

J'espère encore être là dans 30 ans pour le voir !

Renaud Dupuy, 2concert

Si on avait fait les choses avant, d'une certaine manière, peut être que dans 30 ans ça ira beaucoup plus vite. Est-ce que vous avez d'autres questions ? Sur le projet, oui Monsieur ?

Participant

Quel est le coup d'investissement d'une plateforme de préparation ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Alors une plateforme de préparation c'est entre 10 et 15 millions d'euros globalement, ça dépend un peu, dans les projets qu'on a évoqué notamment sur le site de Flavigny, il y a déjà un bâtiment en fait, il y a déjà une infrastructure qu'on va récupérer donc ce qui permet effectivement de dévaluer l'investissement mais il faut compter entre 10 et 15 millions d'euros par plateforme.

Renaud Dupuy, 2concert

D'accord c'était uniquement sur la plateforme. Est-ce que vous avez d'autres questions, ou d'autres sujets à aborder ? Est-ce que vous pensez qu'on a fait le tour de tout ce que vous vouliez nous poser comme questions sur ce temps de réunion, en sachant que vous pouvez toujours continuer à poser des questions sur le site et qu'il y aura d'autres temps de rencontre bien évidemment sur lesquels on pourra parler plus à fond sur un certain nombre de question ? Monsieur, réfléchissez bien, allez-y.

Participant

Et l'investissement sur le site d'Origny s'élève à combien pour Suez ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Donc là on est un petit peu plus haut, on est autour de 80 millions d'euros d'investissement.

Participant

Subventionné à hauteur de combien ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Alors les questions financières arrivent toujours à la fin, donc aujourd'hui le montant subventionné des projets qui rentrent dans un schéma national de réduction des déchets et de développement du recyclage et de la valorisation énergétique, l'État et notamment à travers l'ADEME, finance ces projets-là. Ce projet effectivement sera financé, le montant n'est pas encore complètement défini, il y encore des sujets de discussion avec les administrations mais on est bien sur des montants très significatifs à plusieurs dizaines de pourcents de l'investissement. Des montants très significatifs pour développer cette filière. L'ADEME et le ministère de l'Environnement ont un programme pour développer ce genre d'outils en France d'ici 2025, à hauteur d'une vingtaine d'outils de ce type-là, donc il y aura peut-être selon la taille 20 ou 30. Mais c'est un projet national et l'ADEME lance des appels à projets tous les ans.

Renaud Dupuy, 2concert

Je pense que l'objectif de l'État en termes de millions de tonnes de CSR valorisés en 2025 c'est 1,5 millions de tonnes ?

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

1,5 millions de tonnes par an de CSR valorisés au niveau national.

Renaud Dupuy, 2concert

Est-ce qu'il y a d'autres questions sur ce sujet-là ? Je pense qu'on a fait le tour, on va amener des éléments de conclusion. Tout d'abord une petite conclusion un peu générale de présentation synoptique du projet avec les grands points. Après je pense que les garants souhaiteront prendre la parole avant la conclusion générale. Donc un petit rappel s'il n'y a pas d'autres questions, un petit rappel de ce qu'est le projet, Alexandra ?

Alexandra Bourgoïn, SUEZ

Cette conclusion on va la faire ensemble avec Tereos, avec Jean-Louis. Vous voyez un schéma complet, ce qui nous attend avec la réalisation de ce projet. A partir de déchets non recyclables, non valorisables jusqu'à aujourd'hui, on va les collecter, transformer grâce aux sites de préparation à proximité sur la commune de Flavigny-le-Grand et Louches. On va les transformer en CSR qui vont alimenter la chaufferie, qui vont alimenter en vapeur l'usine de Tereos. Nous allons, par ce projet, répondre à un objectif très ambitieux, dont on a parlé pendant cette réunion de la transition environnementale, parce qu'on veut donc réduire les tonnages qui vont dans les décharges aujourd'hui, car on va valoriser leur potentiel énergétique grâce à ce projet.

Jean-Louis Jolivet, Tereos

Et pour Tereos, on a essayé de vous le montrer tout au long du diaporama, de la présentation, on est en parfaite synergie avec Suez. Et donc notre objectif, d'abord c'est de pouvoir faire notre transition énergétique donc de remplacer du gaz fossile par un combustible renouvelable. Le deuxième point c'est de participer à la boucle du recyclage, nous avons une forte implantation locale, de par nos salariés, de par nos producteurs qui produisent des betteraves et donc on est très fier de pouvoir participer à cette boucle locale qui va récupérer des déchets et les transformer en combustible et produire de l'énergie. Et notre troisième objectif, c'est un objectif économique dans lequel le CSR va nous permettre d'avoir une vision à long terme sur notre approvisionnement en énergie et non plus de s'approvisionner sur des marchés gaziers qui sont fluctuants et difficiles à maîtriser. Là on va avoir une partie qui va être sécurisée en approvisionnement grâce à la chaufferie de Suez avec un prix qui va être plus sécurisé que le prix du gaz et donc avec cette partie économique on espère bien pouvoir s'ancrer dans la pérennité du site et en tout cas on œuvre pour ça, en améliorant notamment la rémunération des producteurs.

Renaud Dupuy, 2concert

Merci pour cette synthèse du projet, des intentions, on a parlé d'opportunités, alors je vais peut-être donner la parole aux garants, je vais vous passer le micro, voilà Monsieur Wattiez pour terminer, je demanderai peut-être donner juste pour terminer à la fin de la réunion, au Directeur de l'usine et à Guillaume de dire un mot pour clore la réunion. Monsieur Wattiez, vous avez la parole.

Jean-Raymond Wattiez, garant de la CNDP

Oui mon collègue Philippe Quevremont tout à l'heure a bien appuyé les enjeux de la concertation préalable, il faut rappeler que dans le Code de l'environnement la concertation préalable en fait elle sert au public à s'exprimer sur les enjeux environnementaux d'un projet, sur les répercussions socio-économiques et puis aussi, cette concertation elle intervient bien à un moment où le projet n'est pas finalisé. Je crois que ce soir il faut se féliciter de la participation du public parce que sur ces 3 thèmes là, vous avez réussi à vous exprimer. Ce qu'on retient c'est que, il reste bien sûr, et ce sera sans doute l'objet des ateliers thématiques, il reste à apporter des précisions. Je crois que sur les questions environnementales, on a aussi eu des questions intéressantes sur la provenance des combustibles, d'où vient l'eau, c'est aussi un vrai enjeu de société actuel, on a aussi des questions sur est-ce que les produits qui sont en fait issus des activités industrielles, quels vont être leurs devenir. Je crois que là sur ce sujet, les préoccupations environnementales, globalement c'est ce qu'il faut retenir. Après on a aussi eu des questions, et on se doutait qu'elles allaient venir, sur les impacts sur la circulation routière. Je pense que là vous avez minimisé l'impact comparé à l'impact du trafic routier des campagnes betteravières. Cela dit il nous semble aussi que même si l'apport supplémentaire, vous l'avez situé à une hauteur faible en pourcentage, tout de même, il faudra peut-être que vous apportiez et peut-être aussi au moment des ateliers thématiques pour qu'on ait, pourquoi pas un retour sur cette question. Surtout pour le trafic, ça n'a pas été évoqué mais comment va se passer le trafic entre Flavigny et ici, comment va se passer la traversée de la ville de Guise, c'est une question qui n'a pas été posée.

Sur les retombées socio-économiques, on a aussi eu une question intéressante à savoir quelle sera la répartition des emplois entre les communes concernées, aussi bien pour les sites de préparation que pour les 3 communes proches de la chaufferie. Et puis pour terminer, je disais tout à l'heure que la concertation elle vient à un moment où le projet n'est pas ficelé et il y a eu quand même 2 ou 3 questions intéressantes sur l'implantation de votre usine sur la parcelle. Et vous savez, avec Monsieur Quevremont, on vous avait posé la question de la faisabilité d'une usine sur le site et je crois que par rapport à la question que vous avez évoqué sur où sera implanté l'usine, peut-être que pour répondre à cette question, on pourra effectivement revenir sur cette possibilité de visite sur le site. Donc en conclusion il nous semble que vous avez posé les questions qui vous intéressaient mais qui sont les questions qui intéressent aussi le maître d'ouvrage et donc la concertation n'est pas terminée et vous avez vu le calendrier, il vous reste du temps à la fois pour poser d'autres questions, notamment par écrit mais aussi pour les poser d'une façon peut être plus affinée encore au moment des ateliers thématiques. Voilà ce que je voulais dire en conclusion de cette ouverture de la concertation préalable.

Renaud Dupuy, 2concert

On va écrire ces thèmes pour les séances d'ateliers, on va communiquer dessus pour que les gens puissent venir, bien sûr vous saurez si vous êtes inscrit, vous avez donné votre adresse mail. On vous enverra ces éléments là, sur l'opportunité d'une visite également, on va regarder de quelle manière on va faire ça et vous en faire part pour que vous puissiez vous inscrire, et donc tout ceux qui sont intéressés pour approfondir, bien sûr, venez aux ateliers

thématiques du 1er juillet. Venez aux ateliers thématiques où là on travaillera dans une autre configuration un peu plus rapprochée et en petits groupes pour travailler sur l'ensemble de ces questions. On vous attend nombreux bien évidemment si vous le souhaitez.

Monsieur Laporte-Many si vous voulez bien nous faire une conclusion et aussi Philippe le Directeur d'usine, très rapide de ce que vous avez entendu, vous pouvez reprendre le micro, pour faire une conclusion à cette réunion, quant à moi, avant de donner la parole, je vous remercie pour votre participation, pour votre discipline sur les questions, c'était parfait, je vous remercie, vous avez la parole pour terminer.

Guillaume Laporte-Many, SUEZ

Je vais être bref, il commence à être tard : 3 choses, merci en tout cas beaucoup à tous les participants pour toutes les questions et je crois que le débat a été assez transparent et on se fera un plaisir de répondre aux questions soit sur le site soit effectivement lors des ateliers. Le deuxième point c'est que ce n'est pas pratique avec le masque mais vous ne voyez pas notre sourire mais on est très fier de ce projet qui est vraiment un beau projet de territoire, on s'inscrit dans la durée avec le développement d'un outil industriel en partenariat avec Tereos donc c'est vraiment un très beau dossier. Et troisième point et le dernier, remercier Monsieur le Maire pour son accueil, pour cette belle salle que je ne connaissais pas, où il ne fait pas trop chaud d'ailleurs donc voilà, merci en tout cas pour votre participation.

Philippe Guénel, Tereos

Merci. Je voulais remercier également Monsieur le Maire, c'est fait. Je voulais remercier également tout le monde pour la qualité des questions, c'est fait également. Je voulais juste souligner, je voulais vous parler en tant que Directeur d'usine. J'ai géré plein de projets, certains pas très drôles, des suppressions d'emplois... Là je m'occupe d'un projet qui crée des emplois, qui donne de la pérennité aussi, et qui est dans un plan d'aménagement du territoire pour l'environnement, on n'a pas tous les jours la chance de travailler en tant que Directeur sur un tel projet et je voulais juste partager avec vous le fait que j'en suis vraiment très fier. Merci à tous !